

SURVY INFOS



S e p t e m b e r e 2 0 1 1



EDITORIAL

C'est à moi que revient l'honneur de la première page, je ne l'ai pas demandé, Monsieur Le Maire m'en a sollicité l'écriture, comment résister à la hiérarchie ?

La tâche n'est pas facile, car c'est un éditorial, un sommaire qui vous pousse à feuilleter un journal. Dans un livre c'est l'intérêt de la première page qui vous incite à en connaître la suite.

Evidemment "Sury Infos" n'est pas une œuvre littéraire, néanmoins il est majeur : 21 ans cette année (allusion à la majorité de ma jeunesse). En effet, le premier bulletin municipal est apparu en juillet 1990. C'était une simple feuille recto verso tapée à la machine sans aucun dessin ni photo. Il en sera ainsi jusqu'en 1996 où il commence à s'étoffer de plusieurs pages, avec sur la première, les armoiries de la commune, toujours en noir et blanc.

2001, apparaît le premier numéro avec une couverture cartonnée et en couleurs. Sur celle-ci la reproduction d'une vieille carte postale représentant notre église.

Puis au fil du temps notre bulletin municipal s'est modernisé. De la couleur partout, de belles mises en page grâce à la numérisation qui l'agrément de photos tout au long de sa lecture.

A noter qu'il est entièrement réalisé, sauf l'imprimerie, par du personnel d'associations, de la commune, conseillers ou non. Nous n'avons pas recours à un bureau d'études ou à des professionnels, et entre nous il n'est pas si mal.

J'ai l'air de faire de "Sury Infos" un événement historique. Certains diront : il exagère. Cependant, je crois sincèrement qu'il est nécessaire de se souvenir du passé, pour mieux apprécier le présent et préparer l'avenir. A propos d'avenir, je laisse le soin à Pascal, (excusez ma familiarité), à Monsieur Le Maire de vous parler des réalisations et des projets concernant notre village, avec le souhait que vous soyez heureux d'y vivre.

A vous le lire...

Claude Fauvel

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 2
Budgets	page 3
Administration	pages 4 et 5
État civil	page 5
Renseignements utiles	pages 6 et 7
Travaux	page 7
Comité des fêtes	page 8
Événements	pages 9 à 11
Associations	pages 12 à 14
Solidarité	page 15
Commission culturelle	pages 16 et 17
Carré vert	pages 18 et 19
Informations	page 20

MOT DU MAIRE

Ne tombons pas dans la sinistrose et retroussons nos manches !!

Ne nions pas l'évidence, les temps sont durs et le travail rare en ce moment.

Il faut remonter la pente et tenter d'enrayer ce processus en redéveloppant une dynamique de vie, de travail et de ressources. Et pour cela, il n'y a pas de secret, il faut investir.

Développer, investir, c'est ce que j'essaie chaque jour, avec l'équipe municipale, de mettre en application sur notre territoire communal. Certes, nous sommes dans l'impossibilité de réserver tous les investissements aux entreprises de Sury (le code des marchés publics nous l'interdit), mais au moins essayons de faire travailler les entreprises situées dans un rayon le plus proche possible.

Les chantiers ouverts depuis quelques temps sur notre commune ne sont pas là pour se faire plaisir, mais bien dans le but de recréer de l'activité, pendant leur déroulement, ensuite pour la maintenance et le fonctionnement des infrastructures édifiées lorsqu'elles seront terminées.

Le PSPG occupe depuis plus d'un an maintenant un cabinet d'architectes du département, (retenu par un jury de concours parmi 25 autres candidats), associé à une entreprise de Menetou Salon. Nous sommes désormais, depuis le 4 juin dernier, dans la phase de chantier. L'entreprise retenue pour les terrassements a, dès la 1ère semaine, employé un ouvrier local résidant à moins de 2 kms pour conduire ses engins.

Ce PSPG, dont le gros œuvre a été attribué à l'entreprise Di Zazzo de Belleville, va permettre aux ouvriers locaux de travailler quelques 20 000 heures sur le chantier, uniquement pour ce lot.

De même, pour les 18 autres lots constituant ce projet, la totalité a été attribuée à des entreprises du Cher ou limitrophes à moins de 30 kms, générant également des milliers d'heures de travail sur chantier, plus celles attachées aux tâches administratives.

Une fois la construction achevée, les enfants des gendarmes viendront abonder nos classes d'écoles, permettant peut être de faire échec à une fermeture par ci par là.

A nous ensuite, élus et administrés, d'attirer les 120 personnes attendues vers nos structures, nos associations et nos manifestations, bref, vers notre vie locale.

Les commerçants devront utiliser tout leur savoir-faire pour inciter cette nouvelle population à entrer dans leurs magasins, offrir leurs services, cafés, restaurants, et toute autre activité, mais ceci ne dépendra que d'eux, d'eux seuls.

L'extension de l'assainissement, la réfection de la traversée de bourg sur la RD 751 dégageront également plusieurs mois de labeur sur Sury, pour les entreprises qui seront choisies.

La construction de la nouvelle mairie viendra compléter ces offres de travail en 2012.

Voilà pourquoi il ne faut pas considérer ces investissements uniquement comme des dépenses, mais également regarder le côté richesse par les emplois créés, même si ce n'est que pour la durée limitée de la construction, mais durée pérenne pour l'entretien qui sera à réaliser ensuite par les artisans locaux.

Je reste persuadé qu'investir pour donner du travail est un rôle primordial pour une collectivité, rôle qu'elle doit absolument tenir, pour peu qu'elle en ait la volonté et les moyens et que les partenaires lui permettent toujours d'y parvenir par leurs aides financières.

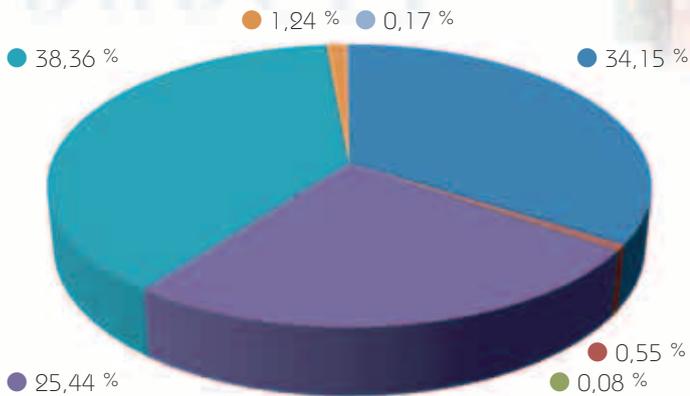
C'est le choix que j'ai fait pour Sury, en partant du principe qu'une municipalité se doit d'être moteur dans l'évolution de la vie de sa commune, et non une simple spectatrice engluée dans une routine l'entraînant inexorablement vers la marche arrière.



Le Maire
Pascal Viguié



BUDGET

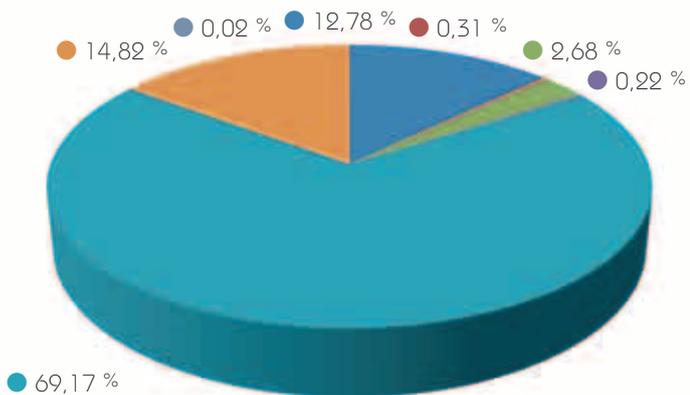
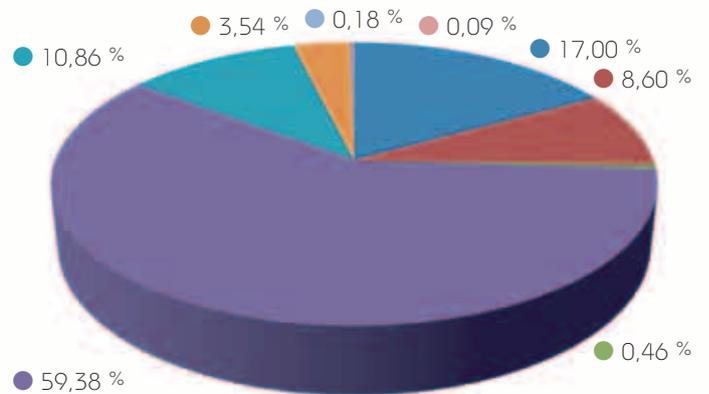


Fonctionnement Recettes

Catégorie	Montant (€)	Pourcentage
Excédent de fonctionnement	743 813 €	34,15 %
Atténuation de charges	12 000 €	0,55 %
Produits des services, ventes	1 800 €	0,08 %
Impôts et taxes	554 167 €	25,44 %
Dotations et subventions	835 422 €	38,36 %
Autres produits gestion courante	27 000 €	1,24 %
Produits exceptionnels	3 719 €	0,17 %
TOTAL	2 177 921 €	100,00 %

Fonctionnement Dépenses

Catégorie	Montant (€)	Pourcentage
Charges à caractère général	367 850 €	17,00 %
Charges de personnel	187 280 €	8,60 %
Dépenses imprévues	10 000 €	0,46 %
Virement section investis.	1 293 225 €	59,38 %
Autres charges gestion courante	236 566 €	10,86 %
Intérêt emprunt P.S.P.G.	77 000 €	3,54 %
Intérêt emprunt aménag. bourg	4 000 €	0,18 %
Charges exceptionnelles	2 000 €	0,09 %
TOTAL	2 177 921 €	100,00 %

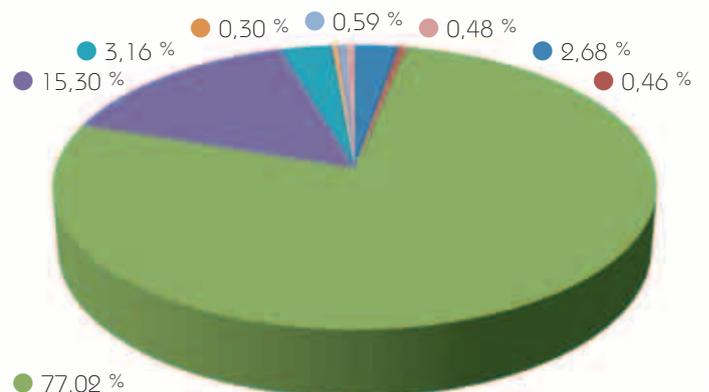


Investissement Recettes

Catégorie	Montant (€)	Pourcentage
Virement section foncion.	1 293 225 €	12,78 %
Dotations (FCTVA, TLE)	31 624 €	0,31 %
Déficit investissement	271 688 €	2,68 %
Subvention DETR - RD 751	22 500 €	0,22 %
Emprunt P.S.P.G.	7 000 000 €	69,17 %
Emprunt aménag. bourg	1 500 000 €	14,82 %
Opérations d'ordre	1 561 €	0,02 %
TOTAL	10 120 598 €	100,00 %

Investissement Dépenses

Catégorie	Montant (€)	Pourcentage
Déficit investissement	271 688 €	2,68 %
Divers investissement	46 739 €	0,46 %
Travaux (P.S.P.G., mairie...)	7 795 300 €	77,02 %
Aménag. bourg (RD 751)	1 548 433 €	15,30 %
Capital prêts	319 940 €	3,16 %
Enrobés 2011	30 000 €	0,30 %
Tracteur	60 000 €	0,59 %
Investis., dép. imprév. (7,5 % max)	48 498 €	0,48 %
TOTAL	10 120 598 €	100,00 %



ADMINISTRATION

Pièces et documents nécessaires pour l'établissement de vos documents

Carte nationale d'identité :

Établissement : mairie, valable 10 ans

Gratuite en cas de 1^{ère} demande et de renouvellement si l'ancienne carte peut-être présentée. Payante dans le cas où l'ancienne carte ne peut être présentée (perte, vol...) 25 € en timbres fiscaux.

Documents nécessaires : ancienne carte, ou copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois pour une première demande, ou si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 2 ans, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois, 2 photos d'identité réglementaires, (pour les mineurs : livret de famille des parents, jugement de divorce si nécessaire, autorisation du représentant légal).

Déclaration de perte : mairie - Déclaration de vol : gendarmerie

Passeport biométrique :

Les demandes de passeports biométriques sont reçues uniquement par les mairies habilitées : pour notre secteur c'est la mairie de Léré. Seulement sur rendez-vous au : 02 48 72 60 01

Autorisation de sortie de territoire pour mineurs :

Établissement : mairie du domicile, gratuit.

Documents nécessaires : carte nationale d'identité du mineur, livret de famille des parents, signature des parents.

Permis de conduire :

Établissement : mairie (duplicata, changement d'adresse, changement d'état matrimonial, permis international, renouvellement suite à visite médicale).

Documents nécessaires : permis initial, 2 photos, pièce d'identité, justificatif de visite médicale si nécessaire, enveloppe 11 x 22 cm affranchie au tarif recommandé simple avec imprimé de recommandé.

Carte Grise :

Établissement : concessionnaires, garages et préfecture de Bourges (sur place ou par courrier)

Mariage :

Établissement : mairie du domicile d'un des futurs conjoints

Documents nécessaires : dossier à retirer en mairie

PACS :

Établissement : Tribunal de Bourges.

Carte de séjour étranger :

Établissement : mairie

Documents nécessaires : voir en mairie

Revenu Solidarité Active :

Établissement : Centre Médico Social de Sancerre - Tél : 02 48 54 40 69

Recensement en vue de la journée d'appel de préparation à la défense :

Établissement : mairie, obligatoire pour les garçons et les filles à 16 ans. Le recensement doit être fait à la mairie du domicile dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

Documents nécessaires : livret de famille des parents et pièce d'identité.

Permis de chasser :

Délivré par la Fédération Départementale des Chasseurs (guichet unique)

22, rue Charles Durand - 18023 Bourges Cedex - Tél : 02 48 50 05 29

Permis de construire - déclaration préalable de travaux :

Établissement : mairie

Documents nécessaires : voir mairie



ADMINISTRATION

Inscription sur la liste des demandeurs d'emploi :

Le demandeur d'emploi doit d'abord effectuer une pré inscription :

soit en ligne sur le site Pôle emploi, soit par téléphone, en composant le 3949.

Un rendez-vous d'inscription est ensuite donné au demandeur d'emploi auprès de son antenne Pôle Emploi.

En cas de perte d'emploi, le demandeur d'emploi remplit un seul dossier qui vaut demande d'inscription et demande d'allocations chômage.

ETAT CIVIL

Mariages :

BAILLY Didier et CORAND Martine - 18 septembre 2010

MARTINAT Alain et REBOULEAU Isabelle - 19 mars 2011

COSNEFROY Laurent et REICHHARD Emmanuelle - 20 août 2011

Décès :

BAZIN Ivan - 14 novembre 2010

GAUVIN Yvette - 14 décembre 2010

PETIT née MOREUX Paulette - 02 mai 2011

BAZIN née CHARPENTIER Ginette - 05 juin 2011

PERRET Edouard - 15 juin 2011

DOSSOU Sylvestre - 27 juillet 2011

VENDEVILLE Roger - 27 juillet 2011

Naissances :

KAPLON Lucas - 06 septembre 2010

FILLIAU Esteban - 04 octobre 2010

DOISNE Anaëlle - 08 octobre 2010

DUMÉZ Lya - 03 mars 2011

BERGERAT Nael - 06 mars 2011

BONIFAY Nathan - 24 mars 2011

URBANIAK Margaux - 13 juin 2011

Parrainages civils :

MIERMONT Gaël - 04 septembre 2010

POIRIER Clément - 18 juin 2011



RENSEIGNEMENTS

Assistante sociale

Pour joindre une assistante sociale s'adresser au Centre Médico Social - rue St-Martin - 18300 Sancerre - Tél. : 02 48 54 40 69 - Fax : 02 48 54 40 70

Mission locale du Pays Sancerre - Sologne

Maison de l'Emploi - 27, avenue de la Gare - 18700 Aubigny-sur-Nère - Tél. : 02 48 58 35 91 - Fax : 02 48 58 14 00 - mail : missionlocale@sancerresologne.fr

Des permanences sont effectuées dans les chefs-lieux de cantons ainsi que dans la commune de Belleville-sur-Loire (tous les mardis matin et les 2^e et 4^e mardi après-midi de chaque mois). A Léré, les permanences se déroulent les 1^{er} et 3^e mardis après-midi de chaque mois.

Trajectoires

Association intermédiaire. Mise à disposition de personnel pour travaux ménagers, travaux de jardinage, travaux de bricolage. La permanence est effectuée du lundi au vendredi de 8h à 12h. Place Jean Moulin - 18240 Belleville-sur-Loire - mail : trajectoires.belleville@wanadoo.fr

Le fil

Questions en matière d'éducation ou de responsabilité parentale.

Appel anonyme et gratuit du lundi au vendredi de 16h à 19h sauf jours fériés. Tél. : 0 800 40 18 18

Accès au droit

Permanence le 2^e et 4^e vendredi du mois de 10h à 11h30 à la mairie de Léré. Tél. : 02 48 72 50 18

Artisans - commerçants

Alizay Jean Louis	Taxi	Tél. : 02 48 72 66 23	Port. : 06 70 05 32 63
Becuau Pascal	Taxidermiste	Tél. : 02 48 72 60 92	
Bertrand Denise	Gîte rural	Tél. : 02 48 72 57 50	
Bonnisseau Annette	Garage	Tél. : 02 48 72 53 96	Fax. : 02 48 72 10 45
Chez Fred	Bar restaurant	Tél. : 02 48 72 79 46	
Coplo Edouard	Peinture	Tél. : 02 48 72 51 83	Port. : 06 76 51 60 26
Danne Didier	Motoculture	Tél. : 02 48 72 61 92	Fax : 02 48 72 58 92
Favazza Gilberto	Maçonnerie	Tél. : 02 48 72 68 79	
Guérin Michel	Couverture	Tél. : 02 48 72 10 33	Fax : 02 48 72 13 14
L et B coiffure	Coiffure à domicile	Tél. : 02 48 72 50 99	
Tellier Steve	Maçonnerie		Port. : 06 07 99 36 75
Vimpère Christine	Maraîchère	Tél. : 02 48 72 39 07	

Médecins

Dr Pitt Michel - 3, rue Bel air - Léré - Tél. : 02 48 72 60 38

Dr Popotte Richard - 4, place de l'église - Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 72 40 44

Dr Barault Jean François - 8, place Chanoine Roche - Léré - Tél. : 02 48 72 19 54

Dr Versele Catherine - Belleville-sur-Loire - Tél. : 02 48 72 61 21

Infirmiers

Deguïn Béatrice et Mossion Philippe - 17, place des tilleuls - Boulleret - Tél. : 02 48 72 31 77

Broggi C., Moreau G., Sachot E. et Rignault E. - 7 bis, grande rue - Léré - Tél. : 02 48 72 50 29

Grenet Céline, Sallin Lydie - 7, rue de Berry - Belleville-sur-Loire - Tél. : 02 48 54 22 75

Pharmacies

Dessenon - 9, rue du 16 juin 1940 - Léré - Tél. : 02 48 72 60 42

Popotte - place de l'église - Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 72 14 15



RENSEIGNEMENTS

Pédicure - podologue

Berthelem - 7, place du Champ de foire - Savigny-en-Sancerre - Tél. : 02 48 72 58 03

Cabinet dentaire

Dr Bergeron Pascal - 15, route de Gien - Léré - Tél. : 02 48 72 60 26

Vaccinations gratuites et obligatoires

Diphtérie - Tétanos - Poliomyélite - ROR (Rougeole - Oreillons - Rubéole) - 1^{er} trimestre 2012 à la mairie de Sury-près-Léré. Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie

Les séances de vaccinations sont gratuites et s'adressent aussi bien aux enfants (+ de 6 ans) qu'aux adultes. Les mineurs seront accompagnés d'un parent.

Renseignements au centre de vaccinations de St-Doulchard - 485, route de Varvè - Tel. : 02 48 27 28 15

TRAVAUX

Travaux d'amélioration et de sécurité de la RD 751

La route départementale qui traverse le bourg va faire peau neuve. Les riverains de la RD 751 ont pu découvrir ce nouveau projet présenté par M. le Maire et le bureau d'études Safege en présence du capitaine Jeunet, commandant de la communauté de brigades de gendarmerie Léré, Sancerre, Vaillay.

Mme Rouyer, Ingénieur de Safege, a exposé le projet et ses objectifs : en priorité sécuriser les déplacements des piétons et leur faciliter la circulation tout en respectant la réglementation d'accessibilité à la voirie et aux bâtiments publics, et deuxième point très important, ralentir les véhicules, notamment les poids lourds. Mme Rouyer a expliqué que le volet esthétique serait aussi pris en compte, comme le souhaite la municipalité.

Le 30 septembre 2010 lors de la réunion de présentation et d'informations, tous les riverains étaient invités à donner leur avis, et le but a été atteint. **Après quelques mises au point, tout le monde est tombé d'accord sur le fait que ces travaux étaient nécessaires. Ils débuteront à l'automne 2011.**

PSPG (Pelotons de Surveillance et de Protection de la Gendarmerie)

Nous rappelons tout d'abord qu'il s'agit d'un projet gouvernemental visant à installer au pied de chaque centrale nucléaire un peloton de ce type. Pour ce faire des Pelotons de Surveillance et de Protection de la Gendarmerie ont été créés (cf. Le mot du maire du Sury Infos 2010). **Après trois années de travail et de rebondissements, les travaux ont débuté le 6 juin dernier.**

Ces derniers mois les élus, épaulés par le cabinet Safege, ont mis en place, au cours de réunions, les opérations qui vont se succéder.

Certaines ont déjà eu lieu comme le choix de la construction par un jury de concours composé d'architectes et d'élus. Le maître d'œuvre retenu par le jury est le Cabinet d'Architectes Carré d'Arche de Bourges. Le financement a fait l'objet de demandes aux banques locales et chaque proposition a été sérieusement étudiée et discutée avant le choix définitif des financeurs. La gendarmerie doit être terminée pour la rentrée 2012. **Pendant cette année, si tous ces travaux, par leur présence, entravent vos habitudes de déplacement, nous vous demandons un peu de patience,** car ce projet est très important pour notre commune et de sa réussite dépendra la considération et la renommée de notre village, petit mais courageux et énergique, quelle belle image pour ses habitants !



COMITÉ DES FÊTES

La journée du 14 août 2010

Place au feu d'artifice, au bal et au repas champêtre et tout cela sous un beau ciel étoilé. Les cuisiniers, bistrotiérs et serveurs étaient à l'œuvre pour contenter les amateurs de bonnes choses. Mais un petit nuage est venu se poser sur le feu d'artifice tant attendu ; l'artificier n'a rien pu faire pour parer à un aléa technique et donc un certain nombre de bombes sont restées au sol dont le bouquet final. Qu'importe, bon nombre de danseurs est resté pour profiter de la musique et de l'ambiance festive. L'artificier a promis que cela ne se reproduirait plus.

La randonnée pédestre

La randonnée du 5 septembre fut un succès. Nous observons que le nombre de participants augmente chaque année. Sur un des chemins de la randonnée, vous avez peut-être rencontré une personne aux mains habiles. Il se nomme Jack, pas l'éventreur mais l'éplucheur.

Le loto du 1^{er} novembre

Le loto connu une telle affluence que les joueurs se sont retrouvés un peu à l'étroit.

Le colis des aînés

Le 11 décembre, offert à parité avec la commune, le colis des aînés donne l'occasion à de sympathiques rencontres. Cette année j'ai personnellement découvert une personne formidable qui aime à raconter les choses de la vie et qui vous laisse pantois.

Le loto des Rameaux

Le 17 avril avec une bonne fréquentation pour un bel après-midi où on a eu du plaisir à retrouver les amis et à "râler" après le fouilleur qui sort toujours les mêmes numéros.

L'assemblée générale

2011 a débuté avec l'assemblée générale le 11 février, rapport moral et financier, projets votés et adoptés. Le bureau reste inchangé. Comme chaque année nous insistons pour dire que l'assemblée générale n'est pas réservée à une petite communauté mais qu'elle est ouverte à tout le monde et ces personnes sont les bienvenues.

La brocante du 18 juin.

On se dit que d'une année sur l'autre, les phénomènes ne peuvent pas se reproduire à l'identique ? Je peux vous dire que si ! La météo nous a joué les mêmes tours qu'en 2010, froideur, un peu de pluie et surtout du vent. 2011 une année de sécheresse ! que nenni que nenni pour la brocante.

Le loto du 1^{er} novembre 2011

Le loto sera là avec de beaux et nombreux lots et en plus le plaisir de vous retrouver.

A très bientôt pour toutes ces animations et rendez-vous le 10 décembre à nos aînés.

Je ne peux pas terminer ce tour d'horizon sans remercier Monsieur le Maire et le conseil municipal et surtout l'équipe de bénévoles pour son aide précieuse dans tous les domaines. La réalisation de toutes ces manifestations et leur réussite étant l'œuvre d'une équipe soudée qui est le Comité des Fêtes.

Président du Comité des Fêtes
Christian Hayez

ÉVÉNEMENTS

Journées européennes du patrimoine - 18 - 19 septembre 2010

Pour cet événement, Monsieur Fauvel a reçu les visiteurs à l'église Saint-Jean Baptiste et c'est toujours avec autant d'attachement pour notre église et notre village qu'il a retracé leur histoire.

Passage dans Sury du 60^e Paris Gien Bourges - 7 octobre 2010

Vainqueur à Bourges, le nantais Antony Ravard qui a parcouru les 193,3 km en 4h36'52" soit une moyenne de 41,890 km/h.

Marie-Claire Thoreau part en retraite - 22 octobre 2010

Depuis sa prise de fonction le 15 mai 2001, Marie-Claire s'occupait du secrétariat de la mairie de Sury. Monsieur le maire a tenu à la remercier pour ces années passées et lui a exprimé toute sa considération. A son tour Marie-Claire, très émue, a remercié ses collègues. Les invités se sont retrouvés autour du buffet dressé pour l'occasion, ce qui a permis à tous les amis de Marie-Claire de passer encore quelques moments ensemble.

Le poste au secrétariat de mairie a été repris par Catherine Tholon qui assure également le secrétariat de la Communauté de Communes le matin.

La résidence d'artistes du Théâtre du Lamparo - 9 au 23 novembre 2010

Dix-neuf spectacles ont été proposés par le théâtre du Lamparo sur les sept communes formant la communauté Haut-Berry - Val de Loire et vous avez certainement eu l'occasion d'assister à un ou plusieurs des spectacles offerts gratuitement par la Cdc. Le théâtre s'est invité à Sury la soirée du 14 novembre au café "Chez Fred" avec un spectacle drôle et cocasse : "cherche femmes" ou que faire le jour de son anniversaire quand on est timide et forcément maladroit ? Les nombreux spectateurs ont beaucoup apprécié et joué la complicité avec l'acteur Fabrice David.

La Compagnie du Lamparo est une compagnie soutenue par la Région Centre et le Conseil général, elle est accueillie et soutenue par la ville d'Argenton-sur-Creuse où elle réside.

Médiathèque intercommunale "Infusion de sciences" - 13 novembre 2010

Dans le cadre de la semaine de la science, en partenariat avec la Direction de la lecture publique du Conseil général du Cher, le Ministère de la Recherche et les écoles, une exposition interactive proposée par "Centre Sciences" présentait 18 expériences contemporaines ainsi qu'un panorama de la recherche en physique des cinquante dernières années. En clôture de la semaine, il était proposé au public une conférence spectacle "Effervescience" où l'humour, la science, la magie et la fantaisie ont permis d'appréhender les phénomènes scientifiques à partir d'éléments de la vie quotidienne. Ce spectacle était conçu et réalisé par l'association "les Atomes crochus". Si le but avoué de cette animation était de décomplexer le grand public à l'égard des sciences et de susciter des vocations, sur ce point la bibliothèque de Sury a joué le rôle d'un étonnant agitateur de consciences.

EVENEMENTS

Cérémonie des vœux - 7 janvier 2011

Monsieur le Maire, entouré de son conseil municipal, après avoir exposé le bilan de 2010 a apporté ses précisions sur des investissements réalisés parmi d'autres :

2 029 € investis dans la convention "Internet pour tous" avec le Conseil Général qui assurera le haut débit sur tout le département en 2011, pour l'église 1 847 € pour changer les battants des cloches et 11 400 € pour la réfection complète du réseau interne d'électricité, et pour la salle des fêtes 15 000 € pour l'équipement sono et vidéo. 2011 verra débiter les travaux sur la RD 751 et la construction du P.S.P.G.

Avant le verre de l'amitié, de nombreux remerciements ont été adressés aux pompiers, à la gendarmerie, au personnel communal et aux bénévoles des associations.

Février, déménagement des ateliers municipaux

La commune s'est porté acquéreur des locaux de l'entreprise Marcellot, suite à sa cessation d'activité. L'atelier municipal a donc été transféré sur ce site au centre du village, gagnant des locaux adaptés sur une plus grande surface pour garer le matériel et les engins de voirie. La proximité avec la mairie est également un avantage pour le personnel.

Le bâtiment situé route de Belleville qui abritait l'atelier municipal, a été loué à un jeune entrepreneur en maçonnerie, l'entreprise MTS.

Randonnée de l'ARSEP - 5 juin 2011

Votre commune soutient l'ARSEP (l'Association pour la Recherche contre la Sclérose en Plaques), en organisant leur ravitaillement à la halte nautique. Délégué régional - Jean-Yves Goupillaud

Le 2° Tour de la Communauté de Communes - 26 juin 2011

Après Sury en 2010, c'est à Ste-Gemme que revenait l'honneur d'organiser la 2° édition de la course cycliste. Le matin ce sont les jeunes futurs champions qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour gagner les podiums. A 14h, départ de la course élite avec un très beau plateau de coureurs de valeur. Malgré un programme corsé et sous la chaleur, les coureurs ont fait la course d'entrée. C'est Alexandre Gaspari, 19 ans et demi, du VC Toucy qui s'est imposé en bouclant les 106,4 km en 2h38'28. La remise des récompenses richement dotée clôturait cette journée dans le Haut Berry Val de Loire.

La collecte de bouchons

Tout au long de l'année, la collecte de bouchons est consciencieusement suivie par Madame Micheline Debard, habitante de notre commune, qui dirige vers l'association "les bouchons d'amour 45", les kilos de bouchons récoltés à Sury. Cette action a permis la distribution de 6 chèques représentant un total de 15 000 €. Cette somme permettra d'adapter un véhicule, d'équiper un monte-escaliers et d'aménager une douche pour des personnes handicapées. Merci à Micheline et aux membres de l'association.



Grande fête au village "gaulois" - 14 juillet 2011

Pascal Viguié, notre maire, alias Abraracourcix, avait un souhait, voir le village en liesse et son souhait s'est réalisé.

Si vous avez eu la bonne idée de participer à la fête, vous avez pu apprécier la superbe de notre "chef gaulois". Non il n'était pas juché sur le bouclier arverne, nous n'insisterons pas sur les difficultés techniques. **Accoutré de son plus beau costume, moustaches écarlates et casque ailé, son entrée a été très remarquée et vivement applaudie.** Il était accompagné de son épouse Bonnemine, elle aussi habillée à la dernière mode de Lutèce, équipée d'un accessoire* qu'elle n'a pas utilisé, mais de peu. **Ils n'étaient pas les seuls à s'être inspirés avec humour de la géniale bande dessinée " Astérix" pour rendre cette réunion encore plus joyeuse.** En effet, tandis que le druide Panoramix s'activait à la buvette pour servir la potion magique aux habitants du village, on pouvait apprécier les gaulois et gauloises de Bretagne (la rue) qui rigolaient à en perdre haleine. **Le gaulois a parfois les nattes un peu près du casque** mais la bagarre à coup de poissons pas frais* n'a pas eu lieu. En bref voilà l'ambiance.**

Cette journée magnifique a été réalisée car certains habitants, contents de la fête du 14 juillet 2009, souhaitaient la voir réitérée. **Comme quoi dans une société mondialisée où règne l'individualisme, il existe des endroits modestes dans notre beau pays où le goût de faire la fête avec toute sa communauté demeure.** Ils ont eu bien raison les habitants de Sury de vouloir se réunir, car cela a été un vrai beau moment de retrouvailles et l'occasion de rencontrer nos voisins que nous connaissons à peine. **Toute fête réussie se conjugue avec un bon repas. Là aussi nous étions servis. Fred, le restaurateur local a préparé un succulent repas et chapeau pour la cuisson des deux cuissots de bœuf (lui aussi local) de 75 kg chacun, délicieux comme tout le reste.** Les breuvages locaux, eux, sont toujours fidèles à leur réputation. Du local, il y en a eu encore beaucoup, avec le sympathique animateur qui a entraîné tout le monde dans la danse, nos charmantes chanteuses et le brillant trio Shann qui nous a été présenté par Monsieur Cornelius, facteur de trompes et de cors de chasse, qui a exercé son art sur notre commune.

Soulignons que toute l'organisation, pour gérer les 450 convives, a été l'œuvre des bénévoles : conseillers municipaux, membres du comité des fêtes, habitants volontaires. Vous me trouverez peut-être un peu "chauvine", d'accord, mais quand vous voyez tant de générosité concentrée sur un si petit village, admettez qu'il y a de quoi.

Les habitants de Sury peuvent être fiers d'avoir si bien concrétisé "la fête nationale" avec toute la symbolique qu'elle représente. Gageons que ce 14 juillet 2011 restera longtemps dans les mémoires.

(*) Pour les néophytes lire la BD - (**) Les cheveux près du bonnet.

Randonnée pour l'ouverture du festival Val de Jazz - 17 juillet 2011

Dimanche 17 juillet, randonnée pour l'ouverture du festival Val de Jazz organisée par la municipalité et les Randonneurs Ligériens, accompagnée par la Fanfare Saugrenue.

Venus de Tours, les musiciens de la Saugrenue ont joyeusement escorté la centaine de randonneurs sur le parcours de 10 km. Les randonneurs ont pu apprécier nos beaux paysages au cours des arrêts musicaux variant entre : hameaux, ruisseau, terres cultivées, coteaux boisés et vignes. La fanfare Saugrenue a quitté la rue pour la campagne pour nous accompagner avec un répertoire original très rythmé jazz, samba, compositions et arrangements de musiques actuelles, le tout porté par le talent des sept musiciens. **L'apéro concert organisé par l'Association Les Randonneurs Ligériens et la municipalité était le point d'orgue de cette belle matinée.**



ASSOCIATIONS



L'Atelier de Gribouille

L'atelier propose une séance de peinture à la salle des associations Eugène Chigault tous les mardis de 15h à 18h dès le début septembre avec une possibilité les mercredis de 15h à 17h suivant les disponibilités.

Notre atelier accueille les peintres adultes, confirmés ou débutants, qui pourront s'initier à cette sympathique activité.

Nous nous faisons connaître lors de nos diverses expositions dans l'année, dont une le jour de la brocante de Surypres-Léré. Il est aussi prévu une journée peinture dans la nature.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter Monsieur Richard Serj, Président de l'association Gribouille au 02 48 72 53 87.



Effervescence

Après une année jalonnée de représentations et une notoriété grandissante bien au-delà des contours de notre commune, "Effervescence" vient de vivre le sort souvent réservé aux formations confrontées au succès fulgurant, avec l'émergence des individualités qui a conduit à l'implosion de la troupe !

Le concept "Effervescence" copié, pour ne pas employer des mots plus forts, renforce s'il en était besoin notre volonté de repartir de plus belle !

Nous chantons à partir de bandes sons, essentiellement de la variété française et étrangère avec un nouveau projet de comédie musicale.

Les répétitions ont lieu désormais chaque lundi de 18h à 20h30 à la salle Eugène Chigault.

Si vous avez de véritables dispositions pour le chant, et que vous souhaitez vous investir dans notre projet, rejoignez-nous !



Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter Madame Pascale Petit au 06 31 25 48 07.

Le Yin et le Yang - À la découverte du "Tai-Chi-Chuan"



La légende sur la création du Taiji Quan au Mont Wudang :

"Un jour, dans la Chine du XIII^e siècle, alors que l'ermite Zhang Sanfeng était à la fenêtre de sa hutte sur le mont Wudang, son attention fut attirée par le cri étrange d'un oiseau. Se penchant, il vit une pie effrayée descendre d'un arbre au pied duquel se trouvait un serpent.

Un duel s'en suivit, et la pie fut vaincue par le serpent, ce dernier combattant en souplesse et avec des déplacements curvilignes. Zhang Sanfeng comprit alors la suprématie de la souplesse sur la rigidité, l'importance de l'alternance du Yin-Yang et d'autres conceptions qui ont formé la base du Taiji Quan, l'application en combat des principes du Taiji."

Ainsi est né un art martial traditionnel basé sur la philosophie taoïste et la théorie du Yin et du Yang, les animaux symbolisant l'association entre les principes terrestres Yin et célestes Yang.

Considéré comme un art de longévité, le tai-chi-chuan utilise le calme et la lenteur pour maîtriser les mouvements. Ce qui permet à chacun de le pratiquer à son niveau et sans risque. Gymnastique énergique complète, le tai-chi-chuan prend l'individu dans sa globalité. Respiration, relâchement musculaire, et utilisation de l'intention sont les principes fondamentaux du tai-chi-chuan. Les trois réunis permettent ainsi de mieux maîtriser notre énergie et notre souffle vital à travers des exercices de méditation, des mouvements continus et circulaires exécutés avec lenteur et précision dans un ordre préétabli.

"Pour être bien dans son corps, bien dans sa tête, et vivre longtemps, pratiquons le tai-chi-chuan", tel pourrait être la devise de ce sport pour un spot publicitaire s'il fallait en vanter les bienfaits ! Les bienfaits de cet art sont d'ailleurs nombreux: Il aide au contrôle de l'hypertension et réduit les risques de maladies cardiovasculaires. **Le tai-chi-chuan est aussi bon pour le sommeil, il l'améliore. Il favorise la capacité pulmonaire chez les personnes asthmatiques.** Pour les personnes âgées, il est excellent pour réduire le risque de chute et renforcer leur équilibre.



On l'a bien compris le tai-chi-chuan, c'est bon pour la santé. Mais pour que les points positifs prennent forme, ce sport nécessite **"persévérance, rigueur, et assiduité"**. Et pour cela, rien de tel que de s'exercer régulièrement 20 à 30 minutes. Les chinois eux le pratiquent tôt le matin dans les parcs et les jardins. Mais aussi le soir chez eux, au calme, loin de la tempête citadine et du stress au travail. Vous pourrez ainsi vous sentir plus en harmonie avec vous-même et le monde extérieur.

Si vous souhaitez découvrir cet art martial et sa philosophie, rejoignez l'association "le Yin et le Yang"

Les cours ont lieu le lundi en dehors des vacances scolaires de 18h à 19h.

Contact : M. Weber Yves au 09 51 17 20 83 ou ass.yinyang@laposte.net

ASSOCIATIONS

A.P.C.S. : Association des Propriétaires et Chasseurs de Sury-Prés-Léré

Nous profitons de la parution du bulletin municipal de Sury-Prés-Léré pour adresser un amical bonjour à tous les habitants de la commune.

L'Association des Propriétaires et Chasseurs de Sury-Prés-Léré pérennise sa gestion du petit gibier, fortement éprouvé par la sécheresse marquant l'année 2011, et nous espérons une pluviométrie à venir plus propice.

Compte tenu des conditions climatiques, nos adhérents redoublent d'efforts pour approvisionner en eau les postes d'agrainage éloignés des points d'eau.

L'activité administrative demandant de la disponibilité, c'est pour cette raison que l'association a élu Philippe Ballenecker président de l'A.P.C.S. en remplacement de Michel Lancéa, élu vice-président.

Nous précisons que l'ouverture générale de la saison de chasse 2011/2012 est fixée le 4^e dimanche de septembre et que l'A.P.C.S. aborde cette activité caractéristique du milieu rural comme un loisir, sans but lucratif.

Suryçoises, suryçois, nous vous convions au repas annuel du 25 mars 2012, organisé par l'association à la salle des fêtes de la commune pour partager un moment convivial.

Philippe Ballenecker



Le Perdreau

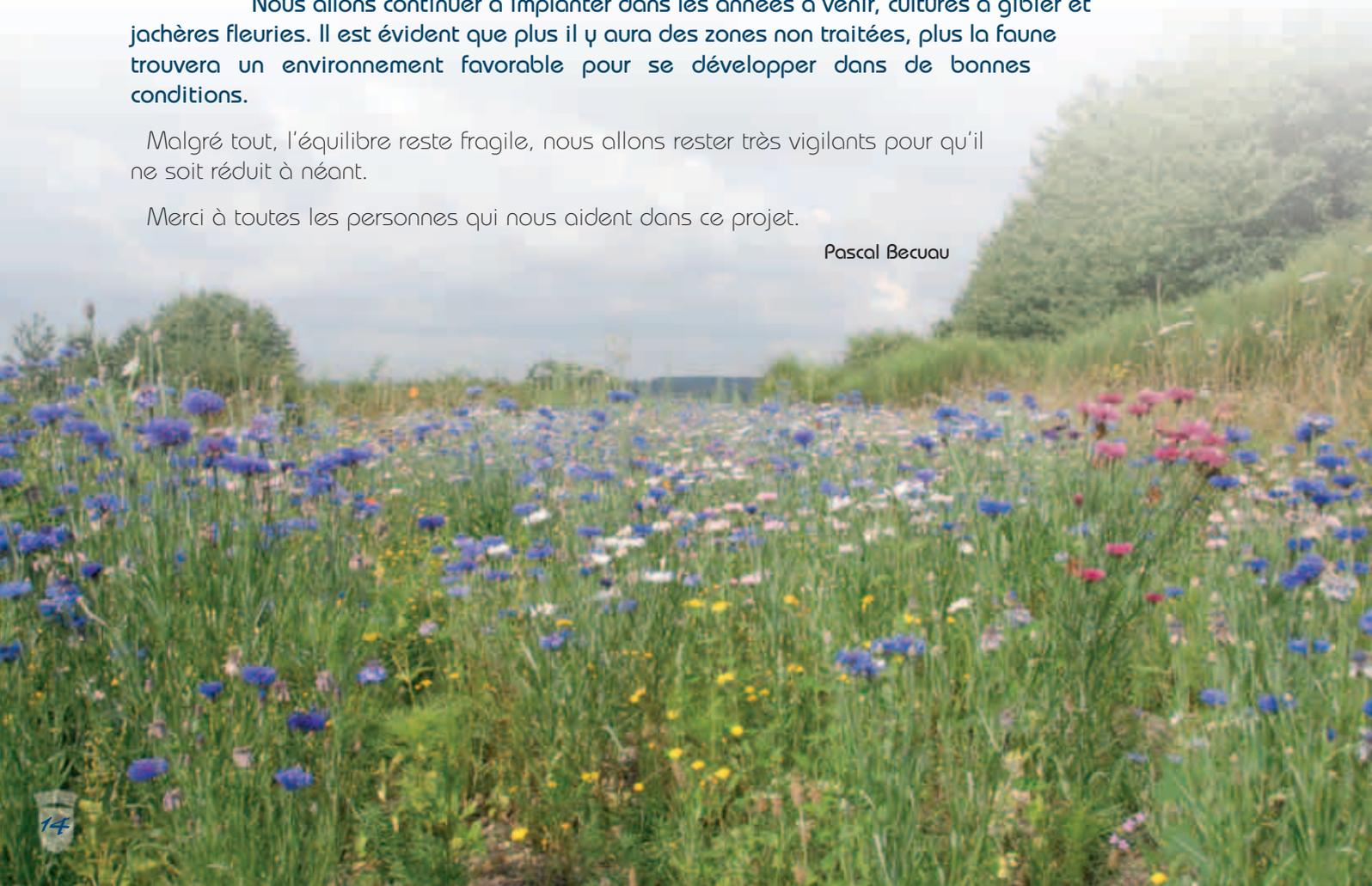
Le travail réalisé sur le terrain montre que la gestion mise en place par notre association : le non tir de la poule faisane et un prélèvement de coq raisonné, est plein d'encouragements. Depuis le début du printemps, les promeneurs ont pu entendre dans de nombreux secteurs des coqs chanteurs. Mi-juin, nous avons comptabilisé neuf compagnies de faisandeaux ; de mémoire, depuis très longtemps, une telle densité d'oiseaux n'avait été observée.

Nous allons continuer à implanter dans les années à venir, cultures à gibier et jachères fleuries. Il est évident que plus il y aura des zones non traitées, plus la faune trouvera un environnement favorable pour se développer dans de bonnes conditions.

Malgré tout, l'équilibre reste fragile, nous allons rester très vigilants pour qu'il ne soit réduit à néant.

Merci à toutes les personnes qui nous aident dans ce projet.

Pascal Becuau



SOLIDARITE

Centre Communal d'Action Sociale



Le C.C.A.S. vient en aide aux personnes démunies du fait de l'âge, d'un handicap ou encore de difficultés familiales, financières ou d'insertion. Il étudie les demandes d'aide en liaison avec le centre médico-social. Il réalise des actions en faveur des personnes âgées.

Pour l'année 2010, le repas des aînés a eu lieu le dimanche 3 octobre. Excellent repas concocté par Fred, notre restaurateur local. A la salle des fêtes, les aînés ont donc pu se retrouver avec grand plaisir et discuter tout à loisir.

Pour l'année 2011, ce repas aura lieu le 2 octobre, il est offert aux résidents de la commune âgés de 70 ans et plus. Les autres personnes souhaitant participer à ce repas pourront s'inscrire en mairie une dizaine de jours avant. Le coût est fixé à 28 € et sera demandé le jour même.

Le C.C.A.S. envisage également d'offrir une sortie aux personnes âgées : la visite du musée Mobasser aux Fouchards. Afin de pouvoir organiser cette sortie, les personnes intéressées peuvent se faire connaître dès maintenant.

Associations d'aide à domicile

A.D.M.R. : 10, rue de la poste - 18240 Boulleret - Tél. : 02 48 72 34 08

Soins médicalisés : Mme Portelli - **Aides ménagères :** Mme Régnier - **Portage des repas :** Mme Delaire. Ce service est ouvert aux personnes à partir de 60 ans, résidant sur le canton. La distribution s'effectue le matin du lundi au vendredi, avec possibilité de repas pour les samedis et dimanches et pas d'obligation d'en prendre tous les jours. Le prix est fixé à 8,76 €. Le repas comporte 1 entrée, 1 plat garni, 1 fromage, 1 dessert et un potage pour le soir. Le pain et la boisson ne sont pas prévus.

Travailleuses familiales : Mme de Lammerville - Tél. : 02 48 72 61 08

Facilavie : 7, rue de l'île d'or - 18022 - Bourges Cedex - Tél. : 02 48 23 06 70 - Aides à la personne et prestations à domicile



Associations de télé assistances (rester chez soi en toute sécurité)

Présence Verte : 7, rue de l'île d'or - 18022 Bourges Cedex - Tél. : 02 48 23 06 70
www.presence-verte.com

Filien : 10, rue de la poste - 18240 Boulleret - Tél. : 02 48 72 34 08 - www.admr.org

Maintien de la forme (divers clubs)

Gymnastique volontaire, ateliers équilibre, détente, mémoire et diététique

Renseignements et inscriptions : Mme I. Daniel - Tél. : 02 48 72 42 49

Mme F. Waché - Tél. : 02 48 72 12 29

Conseillère déléguée action sociale - **Ginette Juste**

A.D.M.R. - Aide Alimentaire du Canton de Léré

L'association a confectionné l'année dernière près de 400 colis d'octobre à mai venant ainsi en aide à plus de 900 personnes. Les bénéficiaires nous sont signalés par les assistantes sociales.

Nous comptons sur vous, le dernier week-end de novembre, comme tous les ans, pour la collecte nationale aux portes de vos supermarchés ou épiceries communales : les 26 et 27 novembre 2011. Cette collecte permet de diversifier nos colis par des denrées de marques et variées.

L'épicerie sociale, localisée sur la commune de Belleville, devrait voir le jour premier semestre 2012.

Responsable de la banque alimentaire - **Nicole Weber**



COMMISSION CULTURELLE

La soirée cabaret

Pour une belle rentrée "La soirée cabaret" a invité "Albert Tandem". Deux voix, un accordéon et un violon - l'orchestre symphonique du pauvre - qui réinventent la chanson réaliste. Les mots et la musique qui les accompagne sont d'aujourd'hui et pourtant on les dirait d'hier.

Café-concert, cabaret ou guinguette ne sont pas loin. Cette bande des quatre marie l'intemporel à notre quotidien et nous ont "enchantés" ce soir-là.

Avec Muriel Blondeau, Arnaud Roi, Fred Ferrand et Laure Borettaz

www.myspace.com/alberttandem



Le concert de Noël avec deux formations de l'Harmonie de Cosne : L'ensemble de cuivres "Les Vents de Loire" et la chorale "Atout Chœur"

Ces deux groupes issus de l'école de musique de Cosne ont régalié nos oreilles avec un programme varié, nuancé et riche mêlant musique classique et accents du monde.

Le public a acclamé chaleureusement les musiciens et les choristes venus de l'autre rive, ceux-ci comptant parmi eux quelques surçois.

Ce rendez-vous traditionnel de la veille des fêtes a remporté un beau succès. La municipalité était heureuse de recevoir cette joyeuse et belle assemblée, et a remercié les donateurs pour leur générosité qui est allée au profit du Téléthon.



Le spectacle de Noël pour les enfants et les parents avec les clowns "Rita" et "Lili Rose" dans leur spectacle "La Magie"

Le spectacle de magie présenté par Rita et Lili Rose s'est trouvé bien chamboulé par la multitude de gags des deux artistes enjouées et pétillantes.

Les enfants sont tout de suite entrés dans le jeu des deux compères et c'était un vrai bonheur de les voir riant aux éclats. Les parents ne donnaient pas leur part au chat. Tout ce petit monde a terminé ce joyeux après-midi d'hiver avec un goûter généreux offert pour l'occasion par la municipalité.

Chloé Bourgois et Sophie Morcet - Théâtre du Vivant Le Mont Carré - 18260 Subigny.
www.theatre-du-vivant.fr



La Journée de la Femme, pourquoi Louise Michel à Sury ?

Le lien est établi entre Louise Michel et le Député Républicain Ferdinand Gambon qui a vécu à Sury quelques années au cours de sa vie politique mouvementée. Il y a été élu conseiller municipal en



1865 et a refusé de prêter serment de fidélité à l'Empereur Napoléon III (le Petit) ; comme institutrice, Louise Michel en fit de même et pour tous les deux cela sera une source de tourments. Ils tiendront une place prépondérante pendant la Commune de Paris du 18/03 au 28/05 1871.



Louise Michel est une héroïne populaire plus généralement connue comme une révolutionnaire acharnée. C'est faire oublier qu'elle était une femme de lettres romantique, un écrivain prolifique, ethnographe avant l'heure et nous avons découvert sa personnalité de militante passionnée et généreuse. La vie de Louise Michel a été déroulée comme l'aventure extraordinaire d'une "sainte laïque" au mysticisme exacerbé, donc controversé par les esprits chagrins ; le "Grand Homme" disait Victor Hugo, cette appellation faisait la fierté de Louise, libertaire à bout de souffle et jusqu'au dernier souffle.

Suivez le programme de la Commission Culturelle :

Vendredi 25 novembre 2011 à 20h30 : Concert à l'église au profit du Téléthon avec "La Fanfarine"

Un répertoire chahuté au prisme du jazz et de la musique improvisée.

Dimanche 11 décembre 2011 à 16h00 : Spectacle jeune public Teckel Histoire,
ou "Le Petit Chaperon Rouge" revu de façon décalée.

Tous ces spectacles sont offerts gratuitement

La fête de la Musique avec l'ensemble Ligériennes

Dix-sept voix de femmes pour découvrir et interpréter le répertoire d'une autre femme Cécile Chaminade (1857-1944), pianiste compositrice oubliée. Elle donne son premier concert en 1877 et reçoit un accueil chaleureux de la presse et du public. S'en suivront de nombreux concerts et récitals dans le monde entier et particulièrement en Angleterre où elle était très appréciée. Lorsque la guerre éclate en 1914 elle prend la direction d'un hôpital et abandonne la musique jusqu'à sa mort en 1944.

Un vibrant hommage lui a été rendu ce 18 juin dans notre église avec "L'Ensemble Vocal Féminin Nivernais". Direction Gilles Demurger - Piano Léa Ravaud.

Conseillère déléguée à la culture
Annie Gibert



CARRE VERT

Histoire d'eau... le P.C.S.

L'origine des crues de Loire a trois origines :

les crues océaniques, suite à une longue période pluvieuse venant de l'ouest ; les crues cévenoles, quand les masses d'air chaud venues du sud se chargent d'humidité au-dessus de la Méditerranée et qui, lorsqu'elles dépassent les hauteurs, engendrent des précipitations extrêmes sur la Loire. Enfin, les crues mixtes, qui résultent de la superposition des crues océaniques et méditerranéennes et qui sont les plus dommageables.

La crue centennale :

statistiquement, elle a chaque année 1 chance sur 100 de se produire. Cela ne signifie nullement qu'une crue centennale ne se produise qu'une fois tous les 100 ans. En 25 ans, elle a plus d'1 chance sur 5 de se produire. Le risque de subir une crue centennale au cours de votre vie est donc élevé. Le risque d'inondation en Loire Moyenne est considéré comme le troisième risque naturel en France, après celui d'inondation à Paris et le risque sismique au sud de la France.

La crue est un risque prévisible. La crue peut être prévue avec 2 à 3 jours



d'avance grâce au réseau de surveillance "cristal" qui produit et traite des données hydrométéorologiques. L'alerte des populations est donnée par le maire, qui au niveau communal est responsable de la sécurité sur son territoire. Le dispositif de "vigilance-crues" repose sur le principe de l'information mise à disposition de tout public sur www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Début 2011, les élus étaient invités par La Maison de Loire à une information pour la mise en œuvre du P.C.S. (Plan Communal de Sauvegarde) concernant le risque inondation par la Loire et la Balance et ses conséquences pour la commune. Le P.C.S. est un document dont la vocation est de contenir les éléments essentiels à la gestion de crise et plus largement de la prévention du risque majeur sur notre commune. **Ce document présente le "qui fait quoi et comment"**. Il est donc nécessaire qu'il soit testé et éprouvé par les personnes qui seront chargées de le mettre en œuvre.

La prévention par l'information de la population est primordiale à une bonne gestion de crise. Les habitants doivent donc, eux aussi, être associés afin de mieux connaître leur rôle en cas d'inondation.

Annie Gibert



CARRÉ VERT

Le hérisson, un animal protégé - (loi 76-629 du 10 juillet 1976)

Aujourd'hui, il est toujours en danger de disparition bien qu'il ait côtoyé les mammoths et ait franchi sans encombre les siècles grâce à sa carapace naturelle. Notre monde moderne, on le sait, n'est pas fait pour les petites créatures discrètes et timides. La dispersion massive des fourrés denses, la déforestation et les pesticides ont conduit les hérissons à émigrer dans nos jardins afin d'y trouver refuge et ça c'est une bonne nouvelle. Hélas, ces derniers ne constituent pas la tranquillité escomptée. Outre la sélection naturelle auquel il doit faire face, les survivants décèdent avant d'atteindre leur première année. **Le jeune hérisson qui quitte le nid a désormais une espérance de vie inférieure à 2 ans. Quatre individus pour mille seulement atteindront l'âge de 10 ans.**

26 % meurent intoxiqués par les pesticides (Métaldéhyde) tue-limaces, 24 % éliminés par le trafic automobile, 18 % décimés par le parasitisme (asticots, tiques, puces), 13 % meurent d'épuisement et de faim, 10 % meurent noyés dans les piscines, blessés par les débrouailleuses, brûlés dans les tas de feuilles, prisonniers des filets. 9 % seulement sont victimes de leurs prédateurs naturels, fouines, blaireaux, putois, renards.

Avec des moyens simples et un peu de bon sens, aidons ce petit animal à survivre. Avant de tailler une haie, vérifiez qu'il n'y a pas de hérissons dessous, avant de brûler les feuilles vérifiez qu'il n'y a pas de nid dedans. Dans votre jardin, utilisez des pièges à bière sans alcool ou des cendres et bannissez le tue-limaces et encore mieux attirez un hérisson, gardez un petit coin sauvage et laissez-lui un peu de feuilles pour son nid d'hiver. L'été vous pouvez disposer des gamelles d'eau, jamais de lait ! Par contre il apprécie les croquettes du chat. Sachez que tout hérisson que vous apercevez dans la journée est en danger à cause des mouches, mettez-le à l'abri impérativement.

Le hérisson bénéficie d'un statut de protection total par l'arrêté du 17 avril 1981 il est protégé dans toute la CÉ. Il est interdit de le détruire, de le transporter, de le naturaliser et de le mettre en vente.

www.herisson.eu

Annie Gibert

AVEZ-VOUS VU CE HÉRISSEON ?



Photo prise dans le jardin du "Moulin de l'Acachat"

INFORMATIONS

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h à 18h - Samedi : de 9h à 12h
Téléphone : 02 48 72 60 44 - Fax 02 48 72 66 77 - mail : mairiesurypreslere@wanadoo.fr

Communauté de Communes du Haut-Berry - Val de Loire :

Mme Tholon et Mme Coignard, Secrétaires
La Motte - BP 03 - 18240 Sury-près-Léré - Tél. : 02 48 54 22 09
mail : hbvl@orange.fr - Jours et horaires : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

Ouverture de la déchèterie des Chailloux :

La déchèterie est ouverte pour les habitants de la commune, pour le dépôt des déchets verts :
- horaires d'été, le vendredi de 10h30 à 12h45 du 17/06 au 01/09,
- horaires d'hiver, le vendredi de 15h à 16h.

Ouverture de la déchetterie d'Assigny :

Lundi, mercredi et samedi :
- horaires d'été (avril à octobre) de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- horaires d'hiver (novembre à mars) 8h à 12h et de 14h à 17h.

Collecte de bouchons en plastique :

Vous pouvez déposer vos bouchons en plastique dans le hall de la mairie.
Les sommes recueillies par ces collectes, sont reversées à une association d'aide aux handicapés.

Étang de la Fortay :

Possibilité d'acheter des cartes de pêche au prix de 16 € l'année pour l'étang de la Fortay à la mairie.

Location salle des fêtes :

Réservations : Courrier de réservation avec un chèque de caution de 250 € et une attestation d'assurance

Tarif habitants de la commune	Tarif habitants hors de la commune	Suppléments
1 jour 110 €	1 jour 130 €	Vaisselle (par couvert) 0,50 €
2 jours 170 €	2 jours 200 €	Sono 10 €
Bal, fête et théâtre 155 €	Bal, fête et théâtre 170 €	Vidéo projecteur 10 €
Vin d'honneur 35 €	Vin d'honneur 55 €	Forfait sono vidéo proj. 15 €

Halte Nautique :

Les 2 premières nuitées gratuites,
les suivantes à 5 € la nuit.



Perception de Léré :

6, rue du 16 juin 1940 - tél : 02 48 72 62 56 - fax : 02 48 72 54 87
Ouverture et accueil du public le mardi de 9h à 12h

Lutte contre le bruit :

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que les tondeuses à gazon, taille-haies et autres instruments particulièrement bruyants, ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 19h.

